

ANTIDOTE hebdo

Le flash infos de la CGT Finances Publiques 44

N° 131 / 21 janvier 2013



EXPRESSION DIRECTE

Plus de peau, plus de viande, c'est l'os que l'on gratte !

Si l'on veut exprimer en une image la situation de l'emploi à la DGFiP, celle-là correspond assez bien à la situation.

Le CTL de la DRFiP prévu le 17 janvier ne s'est pas tenu, du moins dans sa forme administrative. Il a été remplacé par quelque chose de bien plus concret, humainement parlant.

Donnons acte à M. PINEAU d'avoir longuement écouté les témoignages de collègues de différents services réunis dans le hall de la direction, à défaut de leur donner une réponse satisfaisante.

Après cela, qu'auraient pu ajouter les élu-es du personnel sur les conditions de travail, sur les difficultés des collègues de la trésorerie de Derval, des SIE, de la Paierie départementale, de l'enregistrement à Cambronne, etc...?

Discuter de la responsabilité de la direction locale quant à la clé de répartition de la pénurie ? Cela peut bien sûr servir d'exutoire.

Il n'en reste pas moins que la responsabilité principale, en matière d'emplois et de moyens budgétaires, revient à l'échelon politique. Et c'est précisément cet échelon qui avait été auparavant interpellé.

Une délégation intersyndicale a été reçue par un responsable de la fédération de Loire-Atlantique et les attachés parlementaires de plusieurs parlementaires du PS.

Ce 17 janvier est une étape dans notre combat pour infléchir l'action gouvernementale. Il faudra être persévérant pour aboutir.

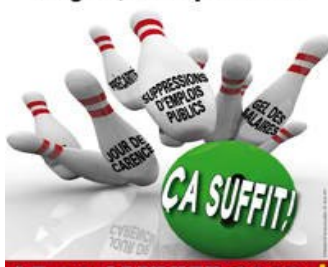
URGENT, POSSIBLE ET NÉCESSAIRE

Augmenter les salaires, c'est urgent, possible et nécessaire !

Abroger le jour de carence, c'est urgent, possible et nécessaire !

Des créations d'emplois dans la fonction publique, c'est urgent, possible et nécessaire !

Gagner, c'est possible !



Les Unions départementales CGT, FSU et Solidaires appellent l'ensemble des agents de la fonction publique à rappeler haut et fort ces exigences le 31 janvier.

Rassemblements à 10h30 à Nantes devant le CHU et à Saint-Nazaire à la fontaine République (Paquebot).

En dépit des difficultés (le fait que tous les syndicats ne sont pas signataires de l'appel, que dans la fonction publique d'Etat subsiste la mesure scélérate de

la retenue d'une journée de salaire indivisible), la section CGT Finances Publiques 44 a décidé d'appeler à la grève, considérant que l'on ne pouvait être absent de cette journée fédérant les 3 versants de la fonction publiques, sur des thèmes faisant consensus et particulièrement ressentis dans notre administration, à un moment où va s'ouvrir le 7 février la négociation sur les salaires dans la fonction publique.

ADIEU RGPP, BONJOUR MAP !

Il va falloir s'y faire à ce nouvel acronyme. Non, cela ne veut pas dire Mon Ayrault Préféré !

Cette Modernisation de l'Action Publique, lancée le 18 décembre, ressemble, hélas, à sa défunte ancêtre la RGPP, et sert d'épine dorsale à la démarche stratégique lancée par la Direction Générale.

La différence avec hier ? Les suppressions d'emploi et les coupes budgétaires ne seront plus « aveugles » mais « cohérentes et

intelligentes » !

2 départs en retraite sur 3 non remplacés de façon cohérente et intelligente, au lieu de 2 sur 3 non remplacés aveuglément, évidemment, ça change tout...

Nous voilà donc invités à apporter notre contribution, notre expertise et notre capacité d'innovation à... la recherche de 10 milliards d'économies.

MAP, Misère Administrative Préméditée ? On aimerait qu'il en soit autrement. Et on fera tout pour ça.

LE LEURRE ET L'ARGENT DU LEURRE

Un syndicat signe ou non un accord, à l'issue d'une négociation, sur la base de ses orientations, de sa conception de l'intérêt des salariés, et du mandat reçu de ses adhérents.

Pour la CGT, l'intérêt des salariés n'est pas, en contrepartie que quelques timides avancées, de satisfaire la revendication centrale du Medef qui est de fragiliser encore plus le droit du travail, de légaliser le chantage à l'emploi en acceptant le principe de baisse du salaire, d'augmentation du temps de travail ou de mobilité forcée.

La CGT avait combattu les accords « compétitivité/emplois » initiés par Sarkozy. Ce n'est pas pour en accepter un clone.

Ce n'est en tout cas pas le mandat qu'avait reçu la délégation de la CGT dans la négociation sur la « sécurisation » de l'emploi.

La CGT ne signera donc pas l'accord totalement déséquilibré conclu le 11 janvier entre le patronat et 3 organisations syndicales. Elle s'en expliquera en détail prochainement dans un document spécial. Une première appréciation est en ligne à l'adresse suivante <http://lact44.fr/spip.php?article205>

Hier, le Medef claironnait en substance : « les profits d'aujourd'hui feront les emplois de demain ». On a bien vu les profits, on attend toujours les emplois.

Les mêmes affirment maintenant que licenciements, austérité et insécurité d'aujourd'hui feraient les emplois de demain !

L'actualité éclaire pourtant crûment les intentions patronales.

Renault vient d'annoncer 7500 suppressions d'emplois. Cela fait des semaines que la direction tente de faire signer aux syndicats des accords de « compétitivité » qui sont autant de reculs sociaux : suppression de jours RTT, mobilité forcée qui obligerait un salarié à faire 100-150 kms aller-retour pour rejoindre l'usine où il y aurait besoin de bras, possibilité de moduler le temps de travail et les salaires en fonction de l'activité...



Le groupe Renault, c'est 3,4 milliards de bénéfices en 2010, 2,1 milliard en 2011 et 786 millions pour les 6 premiers mois de 2012 !

Rappelons nous par exemple l'usine Continental de Clairvoix (60), où, en contrepartie de la promesse de la poursuite de l'activité du site, la direction avait, en 2007, imposé le retour à 40h de travail par semaine sans augmenter les salaires et

programmé la fermeture dès 2009 !

Rappelons-nous l'usine Bosch à Vénissieux (69), où, avec le même type de chantage en 2005, les salariés ont perdu 6 jours de RTT, ont vu leurs salaires bloqués pendant 3 ans, et où, au final, 400 postes ont été supprimés...

Rappelons-nous encore, Général Motors à Strasbourg. En 2010, contre l'avis de la seule CGT, les salariés acceptent de perdre 6 jours de RTT, de voir leurs salaires bloqués pour 2 ans, de perdre leur prime d'intéressement jusqu'en 2013. Quelques mois plus tard, les suppressions d'emploi étaient annoncées...

Cherchez l'arnaque !